



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

textile et habillement

Question au Gouvernement n° 4029

Texte de la question

FERMETURE PAR ALBANY INTERNATIONAL DU SITE DE SAINT-JUNIEN

M. le président. La parole est à M. Daniel Boisserie, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Daniel Boisserie. Ma question s'adresse à M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

Monsieur le ministre, la série noire continue. Aujourd'hui, c'est Albany, à Saint-Junien, en Haute-Vienne : 4,6 millions d'euros de bénéfices annuels et des carnets de commande remplis - de quoi faire rêver bien des entreprises familiales. Mais pour les fonds de pension étrangers, ce n'est pas suffisant. Alors, sans concertation et sans aucun respect des lois sociales, les machines sont cadencées, 133 salariés sont menacés, méprisés, abandonnés.

Comme le maire de Saint-Junien, j'ai alerté à plusieurs reprises la direction d'Albany : pas de réponse. Nous avons saisi le Président de la République : toujours pas de réponse. Malgré vos affirmations de la semaine dernière, monsieur le ministre, le travail n'a toujours pas repris. Pouvez-vous admettre qu'une société qui a bénéficié des aides de la communauté de communes et de l'État, et qui dégage de gros bénéfices, puisse abandonner le site et ses salariés pour aller s'installer ailleurs, alors qu'elle a coûté 70 000 heures de chômage technique à l'État ? C'est une honte. Pourquoi n'agissez-vous pas plus vite et plus fort ? Et pourquoi avez-vous enterré la proposition de loi de François Hollande, qui permettait de stopper la désindustrialisation de la France et d'éviter de nombreux drames, comme celui de Saint-Junien ? *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)* Eh oui, chers collègues de la majorité, c'est la vérité.

Un député du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Démago !

M. Daniel Boisserie. Monsieur le ministre, vous avez souhaité organiser une table ronde à Limoges, avec le président du groupe. Sera-t-il présent ? Et vous, serez-vous présent ?

Enfin, monsieur le ministre, quelles mesures entendez-vous prendre pour vous opposer à ce type de capitalisme odieux qui ravage notre industrie au mépris des salariés et de l'État ? Je vous le demande au nom des salariés, des élus de la communauté de communes et de tous les habitants du bassin de Saint-Junien.

(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)

M. Jacques Desallangre. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Sur ce dossier, monsieur le député, même M. Montebourg a été mesuré, car il sait exactement ce qui a été fait. Dès le jour où la direction du groupe Albany a signifié, par mail, qu'elle fermait le site, sans aucune autre procédure, l'inspecteur du travail a rédigé un procès-verbal,...

M. Patrick Lemasle. C'est la moindre des choses !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. ...qui a été transmis au tribunal de grande instance. Dès le lendemain, j'ai appelé, en Suisse, le président d'Albany, M. Halftermeyer, pour lui dire que la France était un État de droit, qu'il convenait d'y suivre certaines méthodes et certaines procédures, et que, surtout, il fallait y respecter les salariés. D'autre part, nous avons aussitôt engagé les processus pour la réouverture du site, ce que même les socialistes qui se sont rendus sur place ont confirmé.

En outre, j'ai obtenu de ce président qu'il vienne lui-même à la table ronde organisée en préfecture. Il souhaitait au départ qu'elle se déroule à Sélestat. Mais, les projets concernant l'usine de Saint-Junien, c'est dans le

département de la Haute-Vienne qu'il faut s'expliquer. Et c'est là que la table ronde aura lieu cette semaine. Alors, n'allez pas dire que nous n'avons rien fait sur ce sujet, car s'il y en a qui agissent, c'est bien nous. On peut écrire, on peut manifester, mais pendant ce temps il y en a qui obtiennent de premières avancées. Nous sommes mobilisés sur ce dossier et je serai moi-même représenté jeudi en Haute-Vienne par un membre de mon cabinet qui suit toutes les restructurations. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)* Cela dit, je n'ai pas beaucoup apprécié le ton que vous avez employé pour parler de Florange et de la proposition de loi de François Hollande. Laissez-moi vous dire pourquoi vous avez déposé cette proposition de loi. Ce qui menace l'emploi, ce n'est pas le capitalisme odieux. Mais ce sont parfois les accords odieux entre les écologistes et les socialistes qui menacent les emplois dans le nucléaire ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)* C'est cette façon de faire de la politique qui est odieuse. Votre proposition de loi sur Florange n'a qu'un but : tenter d'effacer une tache indélébile, car ce sont les socialistes qui ont été les fossoyeurs de la sidérurgie en 1984. Voilà la vérité ! *(Mêmes mouvements.)* Et ce que l'on entendait à Gandrange, c'était : " Mitterrand, trahison ! " Voilà la vérité sur votre proposition de loi ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4029

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 2012

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 mars 2012